

[Nouvelles diverses]

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **9 (1871)**

Heft 17

PDF erstellt am: **12.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-181342>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

les villes manufacturières où vous ne voyez que des cheminées enfumées et une plaine désolante.

Voilà l'ère moderne ! L'esprit humain ne sert plus que de levier destiné à remuer les lourdes masses. On doit trouver cela bon, on doit éprouver un vrai plaisir au milieu de ce naufrage dans lequel périssent toute pensée, toute idée, tout sentiment. Si de nos jours, par grand extra, on voit une chaise de poste parcourir la campagne, on s'arrête tout ébahi, croyant voir la réalisation d'un de ces contes de fées que nous contaient nos mères-grand.

Le chemin de fer n'a d'autre but que de transporter le plus de personnes possible, et cela promptement, afin d'épargner le combustible.

Ouff ! laissons-le fendre l'espace.

Nous revenons à notre chaise de poste. Deux voyageurs s'établirent bien à leur aise dans la vaste voiture, ils échangeaient des saluts avec leurs voisins accoudés aux fenêtres. Enfin, le postillon fit claquer son fouet, et ensuite les sons joyeux de son cor apprirent, à tous et un chacun, que deux heureux venaient de se mettre en route pour un grand voyage. Nous devons ajouter que ces deux heureux étaient un professeur, accompagné de Madame son épouse.

— Quel bonheur, dit cette dernière, de nous retrouver enfin seuls l'un avec l'autre dans notre voiture, et de pouvoir nous causer sans être à chaque instant interrompus. Et, en s'exprimant ainsi, elle tendit la main à son époux. Il n'y a, poursuivait-elle, rien de plus agréable que ces voyages. On laisse derrière soi toutes les petites tracasseries de la vie de tous les jours, on se trouve libéré de toutes visites, on s'appartient l'un à l'autre.

— Quant à moi, je suis enchanté de la saison dans laquelle nous faisons notre voyage, répondit le jeune époux en s'étendant avec délices dans son coin ; et, pour compléter sa béatitude, il alluma un cigare, ce qui, en Allemagne, est admis comme une galanterie. « Oui », poursuivait-il avec feu, nous avons au-devant de nous les belles et longues vacances de l'Université, et nous allons les savourer à fond, je sens que j'ai besoin de repos. »

— Et d'abord, pour tenir notre promesse, nous allons rendre une visite à notre cher ami Schwarzenberg, à L..., dit la jeune femme. Je brûle d'envie de le revoir dans sa petite ville et au milieu des gens de la province. Ne le désires-tu pas, comme moi, cher Albert ?

— Oui, certainement ! Et aussi il possède une collection magnifique de minéraux qui m'attire auprès de lui et que je me réjouis de voir. Aussi me proposé-je de passer quelques jours auprès de lui.

— Me voilà bien refaite ! En compagnie de deux hommes ensevelis dans les débris du globe terrestre, et ne faisant que parler de minéralogie, de géologie. Que deviendrai-je au milieu de tout cela, seule, puisque M. Schwarzenberg n'est pas encore marié !

— Bon ! et dire que ma petite femme se vante de ne jamais s'ennuyer, même quand je la laisse seule pendant un temps considérable.

— Et je m'en vante encore, reprit celle-ci, mais ce n'est pas une raison, méchant, pour tenter de m'exaspérer.

— Bien ! bien ! nous verrons ! Qui sait dans quelle intention Schwarzenberg nous a invités, il a certainement des vues, et probablement qu'il compte sur ta sagacité et ton savoir-faire pour l'aider à trouver une compagne sortable.

— Plaisante idée ! répondit la jeune femme en riant ; les unions, mon cher, ne se font pas ainsi, et je ne doute pas que son propre cœur ne le guide à cet égard, mille fois mieux que ma sagacité.

— Attendons, avant de nous prononcer, et voyons, avant tout, quelle tournure les choses prendront.

Et, maintenant, laissons les deux voyageurs causer à leur aise, pendant deux jours, dans leur chaise de poste qui s'avance vers les montagnes de la Silésie. (A suivre.)

Communes de France.

Ce fut le nom que prirent en France pendant le 11^e siècle, les associations des habitants d'une même

ville unis pour se défendre contre les exactions et les violences des nobles et des seigneurs.

L'établissement de la Commune du Mans, en 1070, fut le premier indice de cette révolution, qui favorisa singulièrement le pouvoir royal en le débarrassant des entraves de la féodalité, et en l'élevant au-dessus de celui des grands vassaux.

Louis le Gros, voulant se ménager d'aussi utiles auxiliaires, protégea l'établissement des communes, leur permit d'avoir un maire, des échevins, un seau, une milice bourgeoise.

Mais dès le 14^e siècle, les rois, devenus assez forts pour se passer des communes, en abolirent un grand nombre. Charles IX enleva la connaissance des affaires civiles à toutes les justices municipales, et à partir de Henri IV tous les privilèges des communes tombèrent en oubli. C'est à peine si en 1789 quelques villes de France avaient conservé des débris de leurs anciennes franchises.

Un public nombreux et sympathique assistait dimanche au concert de l'*Orphéon* et de la *Cécilienne*. Ces deux sociétés affrontaient pour la première fois les périls de la scène et cependant elles ont exécuté le programme, dont plusieurs parties présentaient des difficultés réelles, à l'entière satisfaction de l'auditoire qui, à plusieurs reprises a rappelé les acteurs sur la scène. Si l'on songe que les exécutants appartiennent tous à cette classe de travailleurs qui n'étudient que dans leurs moments de loisir, on ne peut que féliciter l'*Orphéon* et la *Cécilienne* de ce succès, dont la plus large part revient sans contredit à l'habile et dévoué directeur, M. Marcel. Ajoutons que M. Wirth, l'artiste aimé, et l'*Union instrumentale*, étaient aussi de la partie et qu'ils n'ont pas peu contribué à la réussite de la soirée.

La livraison d'avril de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE ET REVUE SUISSE, paraissant à Lausanne, contient les articles suivants : I. La Suisse et l'Europe en 1871, par M. Eugène Rambert. — II. Léopold Robert, d'après sa correspondance inédite, par M. Charles Clément. (Quatrième partie.) — III. Le percepteur de Modane. Nouvelle, par M. A. Demontfort. (Deuxième et dernière partie.) — IV. La retraite de l'armée de l'Est en Suisse. — II. Le passage du Val de Travers, par M. Fritz Berthoud. — V. Chronique.

BULLETIN LITTÉRAIRE ET BIBLIOGRAPHIQUE. — *Littérature alpestre*. — Les Alpes suisses, quatrième série, par Eug. Rambert. — Annuaire du club alpin suisse. — Echo des Alpes. — Sur la glace et la neige, par G. Studer. — Faune des vertébrés de la Suisse, par Victor Fatio. — Manuel du botaniste suisse, par J.-C. Ducommun. — Air des montagnes. Promenades d'un ancien clubiste, par Arnold Halder. — Obwald, sa nature et son peuple, par H. Christ. — La forêt et son utilité, par E. Landolt. — Histoire suisse, par J. Strickler. — Les fondateurs de la monarchie belge : Goblat d'Alviella, par Th. Juste.

Bureau chez Georges Bridel, place de la Louve,
à Lausanne.

L. MONNET. — S. CUÉNOUD.

LAUSANNE. — IMP. HOWARD ET DELISLE.